

**CSI- AFRIQUE – PROJET « RENFORCEMENT DES INTERVENTIONS DANS  
LE DOMAINE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE »  
Atelier de développement des compétences des chercheurs syndicaux  
2<sup>e</sup> Edition. Lomé, 20 au 23 juin 2011  
Session 7-Les Statistiques pour l'action syndicale**

**QUELQUES CAS PRATIQUES DE L'ACTION SYNDICALE SOUTENUE ET  
ECLAIREE PAR LA STATISTIQUE**

Par  
**Kokou BANINGANTI**  
(Ph.D. Statistics)

**Juin 2011**

## Table des matières

<b>1. Introduction et rappels</b> .....	3
<b>2. Quelques défis mondiaux</b> .....	4
2.1. La pauvreté, sa réduction et son éradication .....	4
2.2. Brève présentation de l'analyse de la pauvreté au Togo .....	5
2.3. Les objectifs du Millénaire pour le Développement .....	6
<b>3. La thématique des statistiques et recherches liées aux organisations syndicales</b> .....	7
<b>4. Sur la participation des organisations syndicales</b> .....	12
4.1. Les types de participation.....	12
4.2. Participation et Partenariats.....	12
<b>5. Comment se sert-on concrètement de la statistique dans l'action syndicale ?</b> .....	13
5.1. L'inégalité devant les salaires .....	13
5.2. Un diagramme pour la prise de décision : le diagramme de dispersion .....	14
5.3. Une présentation simultanée des données initiales, de la synthèse par tableau et de la synthèse graphique : le diagramme en tiges et feuilles de Tukey.....	15
5.4. Le coût d'une grève .....	16
5.5. Le nombre de chômeurs augmente ou bien diminue ? .....	17
<b>Travail de groupe 1</b> .....	19
<b>Travail de groupe 2</b> .....	19

## **1. Introduction et rappels**

Dans les conditions actuelles de développement des pays africains, essentiellement marquées par une dimension endémique de la pauvreté, l'efficacité des différentes politiques économiques de développement mises en œuvre suscite de la part des acteurs de développement et notamment des syndicats, de sérieuses interrogations.

Le constat selon lequel les organisations syndicales du continent ne participent pas suffisamment ou ne sont pas pleinement associées à la mise en œuvre de ces politiques est indiscutablement établi. Pour pallier à cette carence, la CSI-Afrique dans son plan stratégique 2009-2012, avec l'aide de la centrale syndicale finlandaise SASK, dans la mise en œuvre du projet « Renforcement des interventions dans le domaine de la politique économique et sociale » s'est fixé comme objectif l'analyse socio-économique pertinente des économies africaines et la formulation des stratégies alternatives de développement aux politiques néolibérales en vigueur dans ces pays.

C'est dans le cadre de ce programme de renforcement des capacités que les premiers séminaires-ateliers méthodologiques de recherche à l'endroit des organisations syndicales affiliées ont eu lieu à Nairobi et à Lomé en avril et mai 2010.

Parmi les thèmes abordés lors du séminaire-atelier de Lomé, on comptait celui relatif à la Statistique élémentaire pour syndicaliste. Les principaux modules présentés étaient essentiellement axés sur les éléments fondamentaux du travail statistique, à savoir :

Module 1 : Concept, rôle et langage de la statistique

Module 2 : Les types de données et les méthodes de leur collecte

Module 3 : Les sources des données

Module 4 : Le traitement et l'analyse des données

Ces notions fondamentales de statistique devraient permettre aux syndicalistes de soutenir et éclairer leurs regards et analyses des faits économiques par des argumentations statistiques dans le cadre de leur participation effective au dialogue national.

Et c'est logiquement, en parfaite cohérence et conformité avec les premiers séminaires-ateliers que cette deuxième édition a fixé les objectifs à atteindre en matière de renforcement des capacités statistiques :

1. Informer et sensibiliser dans le contexte des crises actuelles, les participants sur les différents enjeux du développement pour le syndicalisme africain, et les inviter à des actions concrètes pour promouvoir le développement dans les pays africains.

2. Amener les participants à savoir faire usage des statistiques pour leurs actions syndicales

3. Offrir aux participants un cadre de discussion et d'échanges sur les politiques de travail décent mises en œuvre dans leur pays et les expériences d'actions syndicales initiées pour promouvoir le travail décent sur le terrain à l'échelle nationale.

4. Offrir aux participants un cadre de discussion sur les actions, initiatives et stratégies syndicales pour le suivi des politiques nationales de développement initiées par les groupes et/ou équipes de recherche issus du projet depuis un an.

5. Fournir aux participants les outils et informations nécessaires à l'élaboration d'une proposition de recherche ainsi qu'à la rédaction d'un rapport de recherche et les initier à des cas pratiques touchant le monde syndical.

Communément utilisée comme une aide, un éclairage à la prise de décision et à l'action, la statistique a une utilisation pratique, mais on lui attribue d'autres rôles, par exemple celui de calmant, lorsqu'elle procure à l'utilisateur l'impression agréable de comprendre et même prévoir une réalité complexe et surtout lorsqu'elle est utilisée pour impressionner et comme outil d'intoxication des adversaires.

Signalons que la statistique peut être délibérément tronquée pour trafiquer des apparences contre la réalité qui ne peut être rétablie qu'avec l'aide des professionnels du métier. L'exemple le plus simple est celui de l'extrapolation de l'évolution d'un phénomène non linéaire par une droite de tendance ou de l'usage abusif d'un coefficient de corrélation linéaire pour mesurer l'intensité d'une relation non linéaire. Comme vous le savez, le monde sur lequel agit l'homme n'est pas toujours linéaire, même si en mathématique on peut affirmer que quel que soit la forme d'une fonction, l'équation de la droite en est toujours une approximation.

## **2. Quelques défis mondiaux**

La réflexion au niveau international a permis d'établir un certain nombre de défis mondiaux auxquels les syndicats doivent faire face.

### **2.1. La pauvreté, sa réduction et son éradication**

Il s'agit d'un thème qui ne tarit pas. Il sera toujours d'actualité aussi longtemps que la société sera bipolarisée, lorsqu'il y aura des pauvres et des riches.

Pour participer aux politiques et aux stratégies visant l'éradication de la pauvreté, il faudra que les syndicats, sachent d'abord ce que c'est que la pauvreté et qu'ils soient en mesure de mesurer ou comprendre la mesure du phénomène, et qu'ils sachent quel est le niveau de pauvreté des différentes couches et différentes catégories sociales économiques, où sont localisés les pauvres et comment les aider à sortir de cet état.

La méconnaissance du phénomène conduit quelquefois à des situations difficilement explicables. Par exemple, dans beaucoup de pays africains, l'on ne dispose pas d'indicateurs de mesure de la pauvreté mais on y parle très souvent de réduction de la pauvreté. On se demande comment peut-on réduire un phénomène dont ne connaît pas le niveau de départ.

L'éradication de la pauvreté suppose non seulement que l'on sache qui est pauvre et qui ne l'est pas et à quel degré, mais que l'on localise géographiquement et par structure socioprofessionnelle et par couches sociales les pauvres. C'est donc dire que c'est seulement après la définition, la mesure de la pauvreté et sa taxonomie, que l'on peut procéder à l'allocation des ressources pour réduire, voire éradiquer le phénomène. Lorsque l'on parle de la réduction et de l'éradication de la pauvreté sans savoir exactement comment on définit le pauvre, qui est pauvre, à quelle couche socioprofessionnelle il appartient et où se trouve-t-il, il s'agit tout simple d'un scénario de détournement de fonds que l'on veut faire passer pour programme de lutte contre la pauvreté.

La problématique de la pauvreté a des liens séculaires avec la production et la répartition nationales des biens, l'éducation, la santé et l'agriculture que l'on considère traditionnellement comme les secteurs prioritaires.

Il est à la mode aujourd'hui de parler de la stratégie de réduction de la pauvreté dans les pays en voie de développement qui sont des programmes fortement recommandés et financièrement soutenus par la banque mondiale.

Il nous semble que les syndicats doivent être impliqués dans l'exécution, le suivi et l'évaluation de ces programmes. Et pour acquérir les compétences indispensables à mettre en œuvre, un renforcement des capacités des syndicalistes est incontournable.

## 2.2. Brève présentation de l'analyse de la pauvreté au Togo

Dans la recherche du développement au Togo, plusieurs politiques et réformes ont été mises en œuvre. Malgré les plans quinquennaux et les programmes d'ajustement structurels, la situation économique du pays s'est aggravée au cours des deux dernières décennies suite à la crise politique que traverse le pays depuis 1990. La population du pays au titre de l'année 2007 aurait dépassé les 6 millions avec un taux annuel de croissance se situant entre 2,6 et 2,8 % et une population rurale estimée à près de 65%. Le désengagement de l'Etat de certaines activités, le libéralisme et un timide processus de décentralisation constituent les points les plus saillants de la situation économique actuelle. Mais malheureusement, globalement, l'impact des efforts consentis sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations est très peu perceptible. A titre d'exemple, le Produit Intérieur Brut Réel est passé de 64100 F CFA en 1990 à 45100 F CFA en 2002, puis à 40200 F en 2005. Cette dégradation s'est accompagnée d'une pauvreté d'une rare profondeur. Des études (Banque mondiale, 1996 ; B.K. Lawson-Body, K. Banninganti et al. 2007) ont été réalisées pour mesurer et comprendre les différents aspects de la question. Une stratégie nationale de réduction de la pauvreté est en cours d'exécution.

Selon les estimations de la Banque Mondiale, en 1989 la proportion des pauvres était égale à 32,3%. D'après les résultats de l'enquête du Questionnaire Unique sur les Indicateurs de Base du Bien-être - QUIBB réalisée en 2006, le seuil national de pauvreté est de 242 094 F CFA. Le seuil régional varie selon la localité et sa valeur maximale est 242 094 F CFA (pour Lomé), alors que sa valeur minimale est de 154 853 F CFA (dans la région des Plateaux). Ces résultats montrent également que plus de la moitié de la population togolaise vit en dessous du seuil de pauvreté. L'incidence de la pauvreté est estimée à 61,7% de la population, soit près de 3 242 257 individus répartis dans 535 486 ménages. La pauvreté est essentiellement un phénomène rural où l'incidence est égale à 74,3 % représentant 80% des pauvres, tandis qu'en milieu urbain, cette incidence est égale à 36,8 % pour une proportion de 20% de pauvres. L'incidence la plus élevée est observée dans la région des Savanes (90,5%) suivie dans l'ordre par celles des régions Centrale (77,7%), de la Kara (75,0%), Maritime (69,4%), des Plateaux (56,2%) et de Lomé (24,5%). La répartition des pauvres selon la région indique que les régions Maritime (y compris Lomé) et Plateaux abritent à elles seules 52,5% des pauvres, alors que les régions Centrale, de la Kara et des Savanes participent respectivement pour 12,9%, 16,2% et 18,4 % à la pauvreté nationale.

L'analyse objective de la situation économique du pays fait ressortir que les conditions objectives pour enclencher une croissance rapide du développement ne sont pas encore réunies. L'insuffisance des moyens financiers, l'opacité de la gestion des affaires publiques, la corruption et la mauvaise gouvernance pèsent lourdement sur les capacités et les potentialités réelles disponibles pour un développement durable. Dans une telle situation, les secteurs prioritaires (Education, Santé et Agriculture) ne pourront pas bénéficier des ressources nécessaires pour jouer leur rôle de catalyseurs.

### Quelques documents de référence sur l'analyse de la pauvreté

Généralement les données utilisées pour l'analyse de la pauvreté sont des données obtenues par enquête échantillonnée auprès des ménages. Le questionnaire d'une telle enquête comporte au moins deux éléments : le descriptif (les principales caractéristiques des ménages et la possession d'un certain nombre d'actifs, la description de l'habitat, accès à l'eau et à l'électricité etc.). Un tel questionnaire est largement suffisant pour déterminer les indices de richesse/pauvreté et calculer les indicateurs de pauvreté. Les logiciels recommandés dans de telles circonstances sont : Epidata, CSpro, SPSS, Stata. Les autres documents de références sont ci-dessous indiqués :

1. Analyse comparative de l'état de pauvreté et d'inégalité au Togo : une Approche Multidimensionnelle basée sur l'indice de richesse. Boëvi Kouglo LAWSON-BODY et Kokou BANINGANTI et collaborateurs. Réseau Politiques Economiques et Pauvreté (PEP). Université

Laval, Canada (2006)

1. Pauvreté multidimensionnelles au Sénégal : une approche non monétaire par les besoins de base-Réseau PEP, par Jean Bosco KI et autres (2005)
2. Stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté. Draft Officiel, Lomé, Juillet 2007.
4. Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB), Rapport Final, Lomé 2006.
5. Profil de la pauvreté et de la vulnérabilité au Togo, PNUD, Lomé, Mars 2007.
6. Analysis of Multidimensional Poverty.Theory and Case Studies. Louis-Marie Asselin. Contributions from Jean-Bosco Ki and Vu Tuan Anh, 2009.

### 2.3. Les objectifs du Millénaire pour le Développement

La communauté des nations a fait de la pauvreté une situation inacceptable qui constitue de nos jours surtout en Afrique Subsaharienne une réelle préoccupation. Ensemble, tous les gouvernements se sont entendus pour élaborer des stratégies visant à créer des conditions pour un meilleur devenir, un développement durable et une amélioration des conditions de vie dans les pays pauvres. C'est dans ce cadre que s'inscrivent l'Education Pour Tous (EPT), la Santé pour Tous et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'Education Pour Tous et la Santé pour Tous avaient été prévues pour être réalisées en 2000. Très peu de pays africains ont réussi à atteindre les objectifs fixés dans les délais impartis. Beaucoup de pays (surtout de l'Afrique Subsaharienne) non seulement n'ont pas atteint les objectifs à temps, mais ont affiché des résultats qui n'autorisent pas à croire qu'ils vont les atteindre dans des délais raisonnables. L'horizon pour atteindre les objectifs fixés a été repoussé à 2015.

C'est dans la même logique qu'en septembre 2000 lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies, les dirigeants du monde se sont entendus sur un ensemble d'objectifs mesurables et limités dans le temps pour combattre la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination envers les femmes et créer un partenariat mondial pour le développement. Ce contrat mondial, connu sous le vocable d'Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a été approuvé par tous les pays membres des Nations Unies. Afin de les opérationnaliser, ces objectifs ont été désagrégés en cibles mesurables et quantifiables à atteindre dans des délais déterminés.

Chaque pays qui a pris l'engagement devant la communauté internationale se doit de rendre compte. Rendre compte c'est d'abord évaluer et présenter sans complaisance la situation réelle. Cette évaluation doit être présentée sous forme de rapport.

Pour le Togo, par exemple, le premier rapport du suivi des OMD a été élaboré en 2003, tandis que le second a été produit en 2008.

#### Tableau

Résumé des progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement au Togo

Objectifs	L'objectif sera-t- il atteint en 2015 ?		
	Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement
Objectif 1			X
Objectif 2		X	
Objectif 3		X	
Objectif 4		X	
Objectif 5		X	
Objectif 6		X	
Objectif 7			X
Objectif 8		X	

Les conclusions du second rapport, présentées par ses auteurs de façon assez diplomatique mais laconique sont pour le moins encourageantes. Après une analyse et une évaluation détaillées des huit objectifs, les auteurs ont établi, en rapport avec l'atteinte des OMD, que «De tout ce qui

précède, aucun objectif ne pourra être effectivement atteint à la date de 2015. Cependant, si des efforts se poursuivent, il y a de forte probabilité que, excepté les objectifs 1 et 7, qu'on observera un faible écart entre le niveau qui sera atteint et la cible ».

#### Quelques documents de référence sur les OMD

1. Suivi des Objectifs du millénaire pour le Développement au Togo. Premier Rapport, Lomé, Octobre 2003.
2. Suivi des Objectifs du millénaire pour le Développement au Togo. Deuxième Rapport, Lomé, Octobre 2008.

### **3. La thématique des statistiques et recherches liées aux organisations syndicales**

Aujourd'hui, tout comme on ne plus travailler sans les outils des technologies d'information et de communication, il n'est plus possible de faire de la recherche sans l'usage de l'internet. En matière des statistiques liées aux questions du travail, il existe une multitude de sites qui produisent des données généralement officiels sur un certain de variables et pour les pays membres qui alimentent les bases de données internationales.

Les encadrés 1 et 2 indiquent les indicateurs que l'on peut retrouver sur les différents sites du BIT. Un Contrôle + clic sur le site conduit, lorsque vous êtes connectés, directement au site.

Rappelons toutefois que les bases de données internationales peuvent être classées par nature. Les données relatives à l'éducation sont produites et diffusées par l'UNESCO à travers l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU). Les données sur la Santé relèves de l'OMS. Les données concernant l'agriculture sont compilées et diffusées par la FAO. Les statistiques générales sont du ressort du département de statistique des Nations Unies. Les institutions internationales telles que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, le BIT entretiennent leurs propres sites sur lesquels elles diffusent les données statistiques des pays membres.

Il est cependant à rappeler que, bien que les organes nationaux de statistique des pays soient cités comme premières sources des données hébergées dans les différents sites, dans bien de cas, la qualité et la fiabilité de ces statistiques ne sont pas garanties. Afin de réduire le nombre de valeurs manquantes, l'on procède souvent à des estimations dont les hypothèses de base ne sont pas toujours conformes à la réalité.

#### Quelques références bibliographiques sur l'action syndicale et les grands défis actuelles

1. L'action syndicale face à la pauvreté laborieuse, analyse des représentations et dispositifs d'action sociale dans l'entreprise, Sophie Bérout, Thomas Brugot, Gwenola Le Naorn, Emmanuel Porto. Paris, La Documentation française, 2009.
2. Action syndicale : insertion des personnes handicapées dans la vie active, Education Ouvrière 1998/4 n° 113.
3. Syndicats et personnes handicapées : promouvoir le travail décent et combattre la discrimination. Education Ouvrière 2004/4 Numéro 137.
4. African Employment Trends, April 2007.
5. Combattez la pauvreté, Syndiquez-vous ! Education Ouvrière 2005/1-2, Numéro 138-139.
6. Crise financière, déflation et réponses des syndicats. Quels enseignements peut-on en tirer ? Journal International de Recherche Syndicale, 2010, Vol 2 N° 1. Bureau International du Travail, Genève 2010.
7. Syndicats et dialogue social : Situation actuelle et Perspectives d'avenir ; Education Ouvrière 2000/3 Numéro 120.
8. Les syndicats face aux défis de la mondialisation. Sous la Direction de Verena Schmidt. Une étude du Réseau International de Recherches Syndicales, OIT, 2010.

9. Les syndicats et les stratégies de réduction de la pauvreté. Education Ouvrière 2004/1-2 Numéro 134-135.
10. Syndicats et travail des enfants. Brochure 5. La négociation collective pour lutter contre le travail des enfants, Genève 2000.



## Encadré 1 Les sites des bases de données du BIT et leurs contenus



1.

### [Le BIT étend sa base de données en ligne pour intégrer de nouvelles données concernant 17 secteurs économiques](#)

28 février 2011

Le Bureau international du Travail (BIT) étend sa base de données en ligne de statistiques sur le marché du travail afin d'y inclure des informations classées en fonction des secteurs de l'économie. Elle inclut désormais des données concernant 17 secteurs dans 54 pays selon leurs classifications nationales: entre autres, l'agriculture, les mines, l'industrie, le bâtiment, le commerce et les transports.

### 2. [\(VII-501b\) Annuaire des statistiques du travail, CD-ROM Multi-utilisateurs - 2011](#)

1 janvier 2011

Sources et Méthodes: Statistiques du travail, Volumes 1-10 - Périodicité: annuelle

#### Statistiques



1.

### [LABORSTA - Base de données sur les statistiques du travail](#)

Comprend des statistiques officielles et des estimations sur les sujets de travail les plus importants pour plus de 200 pays et territoires et depuis 1969. Présente aussi des descriptions méthodologiques des principales sources statistiques nationales.



2.

### [Indicateurs Clés du Marché du Travail \(ICMT\)](#)

Les Indicateurs clés du Marché du Travail dépeignent en détail la quantité et la qualité des emplois dans le monde en examinant 20 indicateurs. Les ICMT couvrent les aspects quantitatifs tels que le taux d'activité, l'emploi, l'inactivité, l'élasticité de l'emploi, les secteurs d'activité, la productivité du travail et le chômage, ainsi que des aspects qualitatifs tels que les heures de travail, les salaires, le statut dans l'emploi, la durée du chômage et d'autres.

### 3. [Enquêtes de main d'œuvre](#)

Une enquête sur la main-d'œuvre est une enquête standard fondée sur les ménages et présentant des statistiques en rapport avec le travail. Les pays et territoires suivants offrent leurs enquêtes sur la main-d'œuvre en ligne. Un choix important de statistiques du travail et de métadonnées pour environ 200 pays et territoires est aussi disponible sur la base de données [LABORSTA](#).

4. [Statistical Information and Monitoring Programme on Child Labour \(IPEC-SIMPOC\)](#)

Bases de données



1.

[CISDOC - base de données en sécurité et santé au travail](#)

Près de 50,000 citations des documents sur la sécurité et la santé au travail, les normes de sécurité, les risques chimiques et physiques; y compris outils de formation, articles, livres, conventions de l'OIT.

2. [EPLex - base de données sur les législations de protection de l'emploi](#)

EPLex fournit des informations sur les législations régissant le licenciement dans plus de 85 pays. La base de données est structurée autour de 50 variables reprenant les thèmes clés des législations de protection de l'emploi. Elle est mise à jour annuellement pour permettre l'analyse des changements législatifs dans le temps, par thème et par pays.



3.

[ILOLEX - base de données sur les normes internationales du travail](#)

Base de données contenant les textes complets des conventions et recommandations de l'OIT, les listes des ratifications, les commentaires de la Commission d'experts et du Comité de la liberté syndicale, l'examen des cas par la Commission de la Conférence, les réclamations, les plaintes, les interprétations, les études d'ensemble et de nombreux autres documents.



4.

[LABORDOC](#)

Labordoc, la base de données de la bibliothèque du BIT, contient des références et l'accès en ligne à des documents du monde entier sur le monde du travail. Ces documents traitent de tous les aspects du travail et des moyens de subsistance durables, ainsi que des aspects du développement économique et social, des droits de l'homme et du changement technologique relatifs au travail. Ces documents sont des livres, des articles, des rapports et des périodiques disponibles à la bibliothèque du BIT à Genève et dans plusieurs bibliothèques de l'OIT dans le monde.



5.

[NATLEX - base de données sur les législations nationales du travail, de la sécurité sociale et des droits de l'homme](#)

Les enregistrements figurant dans NATLEX contiennent des résumés de la législation et des informations bibliographiques. Ils sont classés par sujets et indexés avec des mots-clés. Chaque enregistrement dans NATLEX n'apparaît que dans l'une des trois langues officielles de l'OIT (anglais/français/espagnol). Dans la mesure du possible, le texte complet de la loi répertoriée ou

## Encadré 2 Sites des bases de données du BIT

- [Base de données sur les réformes du marché du travail](#)  
Couvre les politiques du marché du travail, les prestations sociales, l'immigration, la mobilité, la législation sur la protection de l'emploi, la fiscalité du travail, les retraites, les négociations salariales et le temps de travail des pays de l'Union Européenne.
- [Classification internationale type des professions CIP-88](#)  
La Classification internationale type des professions est un outil qui permet d'organiser les emplois en groupes clairement définis en fonction des tâches et des responsabilités propres à chaque emploi. Elle est destinée aux statisticiens et aux professionnels des ressources humaines.
- [Enquête du BIT sur la sécurité sociale](#)  
Identifie les informations statistiques sur la sécurité sociale, ainsi que les informations sur les régimes de sécurité sociale liés à l'emploi, la santé publique, les programmes d'aide sociale et de lutte contre la pauvreté et les régimes non-publics qui fournissent des biens, des services ou de l'argent aux ménages pauvres et vulnérables.
- [Enquêtes sur la main-d'œuvre](#)  
Compilation des sites web qui contiennent des données provenant d'instituts statistiques nationaux, du BIT et d'autres origines. Comprend également des liens vers des sites web sources et des références à des publications imprimées disponibles à la Bibliothèque du BIT.
- [Indicateurs clés du marché du travail \(ICMT\)](#)  
Base de données sur 20 indicateurs du marché du travail relatifs à des sujets tels que: participation de la main-d'œuvre, emploi, heures de travail, chômage, productivité et répartition du revenu.
- [LABORSTA](#)  
Base de données du BIT sur les statistiques et les méthodologies relatives au travail qui couvre l'emploi, le chômage, les salaires et les variables connexes. Comprend une base de données d'indicateurs à court terme fournissant des renseignements pertinents sur le marché du travail et les prix à la consommation dans près de 75 pays et plus de 100 indicateurs procurant des données par sexe et par secteur économique.
- [Quipustat](#)  
Application bilingue destinée aux utilisateurs et producteurs de statistiques du travail sur l'Amérique latine et les Caraïbes. Contient 19 indicateurs et couvre 30 pays.
- [Statistiques du travail des enfants](#)  
Rassemble des sites web contenant des données provenant d'agences statistiques nationales, du BIT et d'autres sources. Inclut des liens avec les sites web des sources d'information et les références aux publications imprimées disponibles à la Bibliothèque du BIT.
- [Voir aussi "Comment trouver des statistiques du t](#)

## **4. Sur la participation des organisations syndicales**

### **4.1. Les types de participation**

Les termes de référence de la session 7 insistent sur l'importance de la participation par des actions concrètes des syndicats au processus de développement socio-économique dans leurs pays respectifs. Les problèmes qui exigent cette participation sont, entre autres, ceux de la pauvreté, des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DRSP), la gouvernance, les OMD, l'EPT, le VIH/SIDA etc.

Il importe que dans chaque pays, les points de vue des syndicats soient élaborés, diffusés et pris en compte par les gouvernements. Ceci signifie que le fait d'exprimer ces points de vue est une étape, mais forcer/contraindre les autorités à les prendre en compte en est une autre et peut-être la plus difficile.

On a souvent parlé de trois types de participation :

- i) Participation zéro, où les syndicats sont simplement et purement marginalisés par les gouvernements et donc ne participent pas du tout à la vie socioéconomique du pays.
- ii) Participation effective et efficace. C'est la participation où les organisations syndicales très bien structurées disposent de points de vue très bien élaborés qu'ils imposent pratiquement aux gouvernements. Le cas du tout puissant Ghana Trade Union Congress (GTUC), le Congrès des Syndicats du Ghana qui, grâce à son organisation et son action participative efficace est souvent cité.
- iii) Participation superficielle, où les syndicats sont symboliquement impliqués au processus de développement. S'agissant de la République Centrafricaine, par exemple, la participation syndicale dans toutes les phases du DSRP est une réalité, certes, mais l'on se pose la question de savoir s'il ne s'agit pas d'une participation purement cosmétique.
- iv) Participation bloquée. C'est la situation la plus déplorable où le gouvernement ne marginalise pas l'organisation syndicale qui participe aux débats, mais qui, de par son incapacité ne propose rien à prendre en compte.

Dans tous les cas de figure [i, iii) et iv)] où la participation du syndicat n'est pas une contribution à la résolution des problèmes, c'est bien certain qu'il y a matière à réflexion.

### **4.2. Participation et Partenariats**

A l'expérience, dans beaucoup de pays, surtout africains, nous constatons la persistance de problèmes qui sont de sérieux paradoxes troublants que les gouvernants entretiennent et imposent aux populations et aux travailleurs comme des situations « normales ». Donnons-en quelques exemples :

1. Dans un certain nombre de pays où plus de 75% de la population et des travailleurs exercent essentiellement des activités agricoles, il n'y a pas de lycées ou de collèges agricoles.
2. Dans d'autres pays, malgré la reconnaissance du rôle des technologies d'information et de communication, les structures de formation dans le domaine de l'informatique sont pratiquement inexistantes.
3. Dans les pays où une grande proportion de la population des travailleurs adultes est analphabète, ne sait ni lire ni écrire, quel est le vrai sens de la prise en charge de ces populations par elles-mêmes ?
4. Dans un pays où l'apprentissage des connaissances se fait dans une langue étrangère, peut-on réellement braver et réussir le pari d'une Education de Qualité Pour Tous ?

On pourrait multiplier les exemples dans d'autres domaines d'activités (Santé, économie et autres).

Ici, il nous semble que les syndicats ont l'obligation d'attirer l'attention des autorités en charge des questions d'éducation et travailler en partenariat avec elles pour proposer des solutions durables à ces préoccupations.

## 5. Comment se sert-on concrètement de la statistique dans l'action syndicale ?

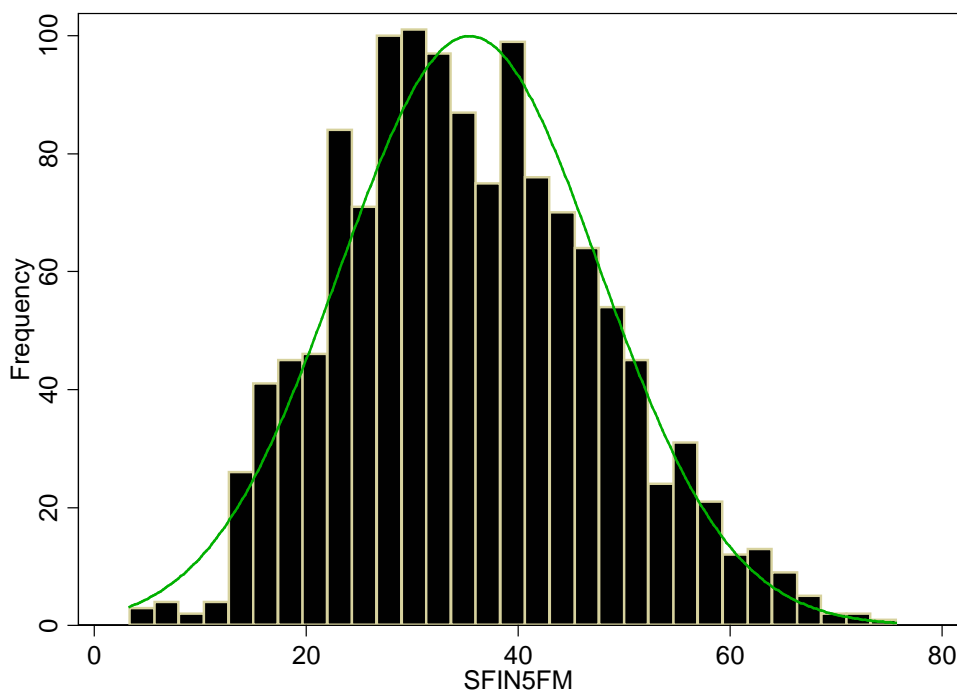
L'une des revendications les plus communes est la revendication relative à l'amélioration des conditions de vie à travers les augmentations des salaires (Pour les travailleurs) et des bourses (Pour les étudiants) et des allocations de chômage (Pour les sans emplois). Les travailleurs, les étudiants et les sans emplois ne vont pas à de telles négociations les mains vides. Pour crédibiliser, donner un contenu plus sérieux à leurs dossiers, ils les accompagnent de données statistiques (sur les prix, et le taux d'inflation) justifiant la dégradation des conditions de vie. On a aussi souvent remarqué que le plus souvent le problème est moins celui de l'absence, du manque ou d'insuffisance de ressources que celui de l'allocation optimale de ces ressources et d'inégalité de la répartition des biens.

### 5.1. L'inégalité devant les salaires

La nature (forme) de la distribution des salaires joue un rôle assez important dans l'appréciation du degré d'égalité ou d'inégalité de sa répartition. Pour un groupe plus ou moins homogène de travailleurs, une répartition égalitaire se traduit par une distribution en cloche communément appelée courbe normale ou la courbe de La Place-Gauss. Voici ci-dessous la forme classique d'une distribution très proche d'une distribution normale.

**Fig.1**

La répartition d'un groupe d'ouvriers selon le salaire mensuel (SFINFM) en milliers de francs CFA



Une telle distribution des salaires a de fortes chances d'être équitable, c'est-à-dire que les écarts entre ces salaires sont d'un degré raisonnablement acceptable.

Il n'y a pas de région au monde aussi hostile à la vie humaine que l'Afrique et surtout dans sa partie subsaharienne. La pauvreté et la misère y sont ambiantes. Les conditions de vie et de travail des

populations y sont les plus précaires et les secteurs prioritaires (Santé et éducation) apparaissent plutôt comme laissés pour compte.

La situation ainsi décrite reflète sans nul doute la réalité dans les pays en question. Mais nous pouvons choisir de décrire autrement la même situation et en d'autres termes.

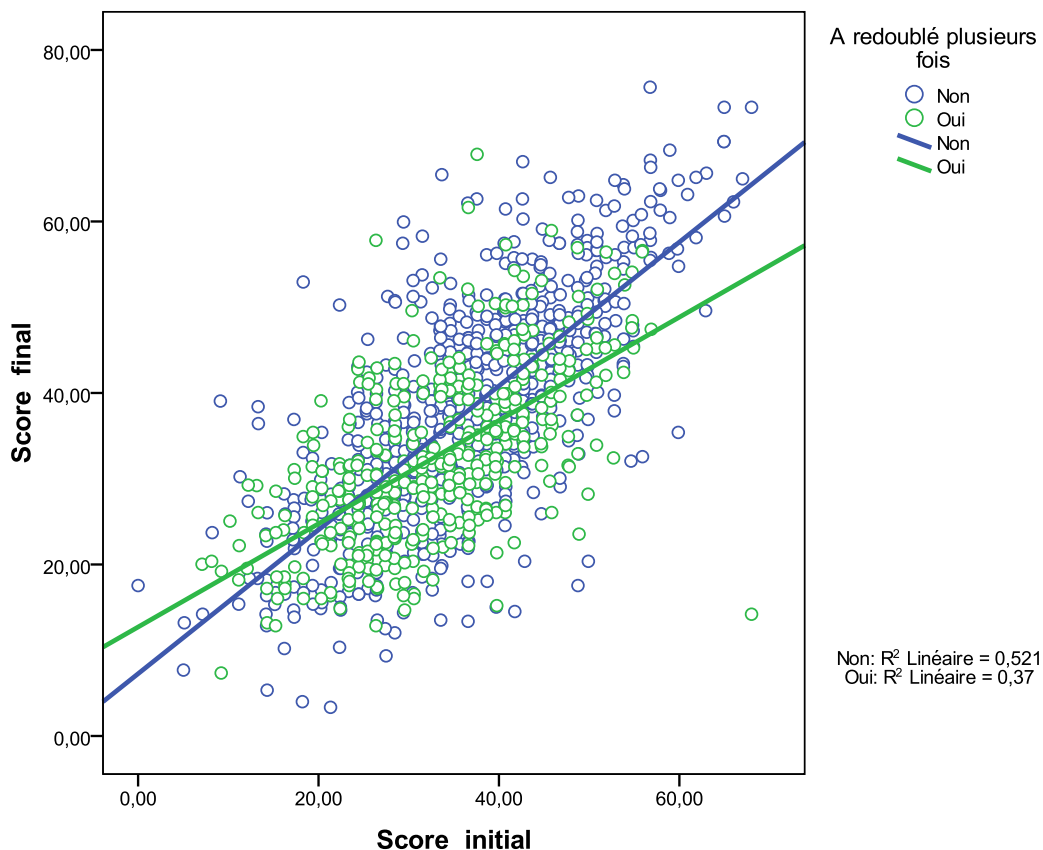
Des 20 pays les plus pauvres de notre planète 16 sont des pays africains. Dans ces pays, le revenu moyen par tête d'habitant est inférieur à celui qu'il était à la fin des années soixante. Près de 49% de la population du continent (Plus de 320 millions de personnes) vivent sous le seuil de pauvreté. Plus de 80 millions de personnes y ont sombrés dans les années 90. Dans certains pays (Guinée-Bissau par exemple) 70% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté évalué à 26 \$ US par personne et par mois, c'est-à-dire à moins d'un dollar par personne et par jour. On estime que 43% de la population des zones urbaines et 59% de celle des zones rurales souffrent d'une pauvreté extrême. Le taux de scolarisation dans ces pays est le plus faible du monde et se situe entre 67 et 70% indiquant qu'une bonne partie des enfants en âge d'aller à l'école n'y vont pas.

La première description s'apparente à l'annonce d'un fait ou d'une situation et peut être utilisée pour qualifier ce fait, tandis que la deuxième description est numérique et rend l'information plus précise, plus tranchante et mordante. Une telle présentation de la pauvreté pique, attire obligatoirement l'attention et impose des pistes dans une négociation où les objectifs sont chiffrés.

## 5.2. Un diagramme pour la prise de décision : le diagramme de dispersion

Lors de la traduction des résultats des traitements statistiques en actions ou en recommandations ou politiques, on est souvent confronté au problème de discrimination des résultats par catégories ou par modalité d'une variable dite de regroupement.

Donnons l'exemple ci-dessous qui est un diagramme de dispersion conçu pour marquer le niveau de dépendance entre le score initial et le score final des notes de mathématique d'un échantillon d'élèves du CM1 au Togo en 2000.



Le nuage de l'ensemble des points montre la présence d'une relation linéaire directe entre le score initial et le score final.

Les cercles bleus représentent les élèves n'ayant pas redoublé plusieurs fois, alors que les cercles verts indiquent les élèves qui ont redoublé plusieurs fois. Les deux droites sont respectivement les équations d'ajustement des scores des deux groupes d'élèves et tracent l'évolution des scores initiaux vers les scores finaux, c'est-à-dire montrent la progression des apprenants.

Si nous prenons l'ensemble des élèves médiocres (dont les scores initiaux sont inférieurs à 20 et les scores finaux inférieurs à 25) la progression des élèves ayant redoublé plusieurs fois est meilleure. Par contre parmi les élèves hors de cette fourchette, la progression des élèves n'ayant pas redoublé plusieurs fois est largement au dessus de celle des élèves ayant redoublé plusieurs fois.

L'écart des performances entre ces deux groupes d'élèves croît au fur et à mesure que l'on va vers les meilleurs élèves.

Ce genre de graphique peut être utilisé même lorsque le nombre de modalités de la variable de regroupement est supérieur à deux.

Si nous sommes intéressés par la comparaison des progressions par région, le graphique donnera 5 droites d'ajustement.

### 5.3. Une présentation simultanée des données initiales, de la synthèse par tableau et de la synthèse graphique : le diagramme en tiges et feuilles de Tukey.

Le diagramme de Tukey est la seule représentation statistique qui visualise simultanément dans un même schéma les données initiales, le tableau de distribution (la synthèse par tableau) et la synthèse graphique. Prenons l'exemple suivant de la variable âge d'un groupe d'individus:

#### Tableau

Les données initiales sur l'âge d'un groupe de personnes (en années)

10	24	32	39	57
11	25	32	40	58
11	25	33	41	59
12	26	33	41	
12	26	33	42	
13	26	33	42	
13	27	34	42	
14	28	34	43	
16	29	34	44	
19	29	34	44	
20	29	34	45	
21	30	35	46	
21	30	35	47	
22	30	36	47	
22	31	36	48	
22	31	36	50	
23	31	37	50	
23	31	37	51	
24	31	38	56	
24	32	39	56	

Le diagramme en tige et feuilles de Tukey

Tiges	Classes d'âge	Feuilles	Effectifs
1	[10-20[	0112233469	10
2	[20-30[	011222334445566678999	21
3	[30-40[	000111112223333444445566677899	30
4	[40-50[	01122234456778	14
5	[50-60[	00166789	8
<b>Total</b>	-	-	<b>83</b>

Le tableau des données initiales peut être résumé par un diagramme en tige et feuilles comportant :

- Les tiges exprimées en dizaines d'années ;
- Les classes d'âge (5 classes d'égalles amplitudes entre 10 et 60 ans) si l'on souhaite traiter la variable âge comme une variable continue ;
- Les feuilles qui sont les nombres d'unités qui s'ajoutent ou qui se collent aux feuilles pour donner l'âge d'un individu ;
- Les effectifs qui représentent le nombre d'individus qui possèdent la même tige.

Dans cette représentation on voit le tableau de répartition des individus selon l'âge (synthèse par tableau), la synthèse graphique et toutes les valeurs initiales de l'âge des individus concernés.

#### 5.4. Le coût d'une grève

En prélude à une rencontre entre syndicats et patronat, le chargé des statistiques d'une centrale syndicale fait une enquête auprès de 20 petites entreprises commerciales et collecte les données sur deux variables : les ventes annuelles (V-en millions de francs CFA) et le nombre de jours de grève observés au cours de l'année (J-en jours).

#### Tableau

Les ventes annuelles (V-en millions de francs CFA) et le nombre de jours de grève (J-en jours).

V	20	30	25	28	36	18	44	65	52	48	32	26	24	55	50	44	33	22	58	60
J	18	12	8	6	10	12	8	3	7	9	9	11	20	6	6	7	9	14	5	4

#### Tableau Récapitulatif du modèle

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	-0,776 <sup>a</sup>	0,602	0,580	9,551

Tableau des Coefficients					
	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
	A	Erreur standard	Bêta		
(Constante)	62,564	5,082		12,312	0,000
Nombre de jours de grève observés au cours de l'année	-2,616	0,501	-0,776	-5,219	0,000

Le traitement statistique appliqué aux données est l'analyse de la régression linéaire simple. L'ensemble des tests de signification répondent favorablement et signalent que le modèle statistique est fiable.



A l'interprétation, les résultats affichés montrent que le nombre de jours de grève observés au cours de l'année explique près de 60 % de la variation des ventes. Les ventes sont donc expliquées à 60% par le nombre de jours de grève observés. Les 40 autres pourcents de la variation des ventes sont dus aux facteurs tels que les prix, la localisation des entreprises commerciales, l'expérience professionnelle des agents de vente et de publicité etc.

Par ailleurs, le traitement statistique indique que les ventes d'une entreprise qui n'a pas observé le mot d'ordre de grève sont égales à 62 564 000 Francs.

Un jour de grève occasionne des pertes de 2 616 000 Francs. Dans un régime de 8 heures de travail quotidien, il ressort donc que chaque heure de grève coûte 327 000 Francs à l'entreprise.

Un tel résultat qui chiffre le coût d'une grève, devrait, en principe, guider et éclairer les négociations et amener les parties très rapidement à des compromis mutuellement avantageux.

### 5.5. Le nombre de chômeurs augmente ou bien diminue ?

L'usage des méthodes statistiques pour l'identification de la tendance générale de l'évolution des phénomènes est très courant.

Prenons l'exemple suivant de l'évolution du nombre de chômeurs dans une région de 1998 à 2010 (C-en milliers de personnes).

Tableau :

Evolution du nombre de chômeurs d'une région économique de 1998 à 2010 (milliers de personnes)

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
C	2	5	4	6	3	8	3	8	12	7	5	14	12
ME	(2+5)/2=3,5		(4+6)/2=5		(3+8)/2=5,5		(3+8)/2=5,5		(12+7)/2=9,5		(5+14)/2=9,5		

A la lecture des données initiales (c), il est difficile d'identifier la tendance générale de l'évolution des chômeurs. Pour le faire, on utilise : i) le graphique de tendance, ii) les moyennes échelonnées, iii) les moyennes mobiles, iv) le lissage exponentielle, v) la courbe (une équation/fonction) de tendance qui peut être une droite, une hyperbole, une parabole, une fonction logistique ou toutes fonction mathématique dans la quelle le temps (t) constitue la seule variable explicative.

Le calcul des Moyennes Echelonnées sur 2 ans (ME) fait ressortir immédiatement que la tendance de cette évolution est à la hausse.

Le diagramme ci-dessous donne une confirmation graphique de cette tendance.

Au cours des 13 années, la valeur minimale du nombre de chômeurs (2000 personnes) a été atteinte en 1998, tandis que la valeur maximale (14 000 chômeurs) a été enregistrée en 2009.

Au cours des 6 premières années, le rythme de cette évolution était tel que le nombre de chômeurs doublait chaque trois ans (en 2000 et en 2003).

L'analyse présentée est conforme à la réalité. Cependant quelqu'un qui veut délibérément dénaturer cette réalité peut prendre la période de 2003 à 2008 et affirmer le contraire, en trouvant que le nombre de chômeurs diminue (la droite verte). Il triche deux fois : sur la période et sur la tendance. Dieu merci s'il ne conclue pas que le nombre de chômeurs a diminué de moitié !

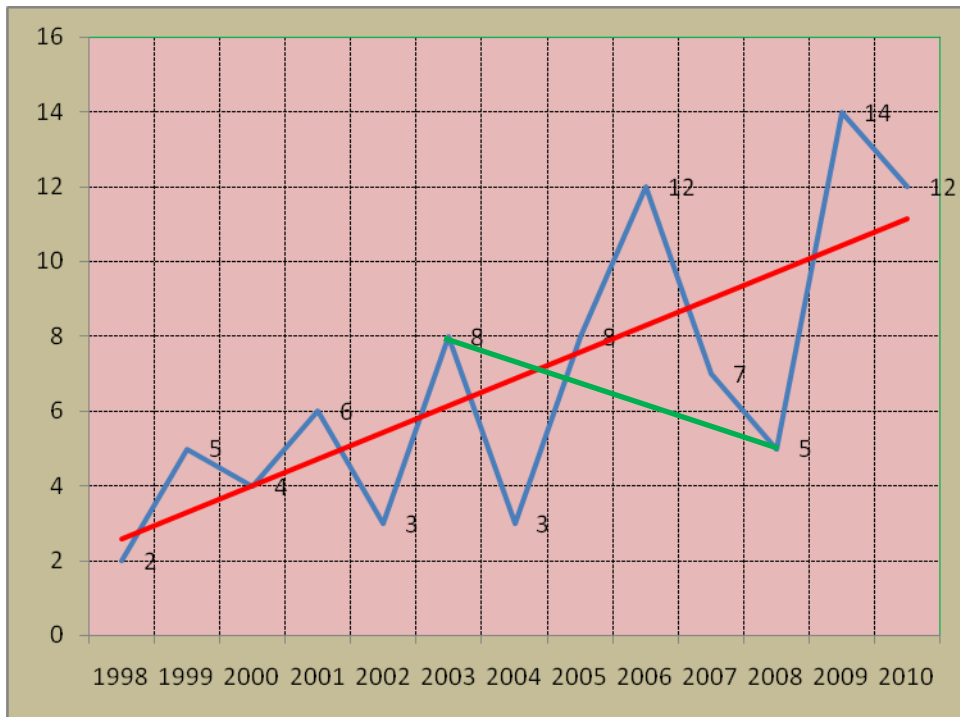
Rappelons que lors de l'identification de la tendance générale (du trend) il faut prendre la période la plus longue possible. Cette option a l'avantage de marquer l'allure réelle de l'évolution du phénomène.

Le syndicaliste doit être vigilant et savoir identifier la tendance générale de l'évolution des agrégats économiques tels que : le nombre de chômeurs, le taux d'inflation, les indices des prix etc. que les autorités publiques ont tendance soit à ne pas publier, soit à publier sous des formes très peu convaincantes.

Une revendication salariale syndicale peut être soutenue numériquement par une analyse du taux d'inflation et des prix à la consommation. Cela ajoute un poids et une dimension scientifiques à cette revendication.

Graphique :

Evolution du nombre de chômeurs d'une région économique de 1998 à 2010 (milliers de personnes)



En conclusion, comme nous pouvons le remarquer, l'approche statistique dans l'action syndicale ne se résume pas seulement à la recherche et à la collecte des données, elle consiste également surtout à savoir quelle méthode utiliser lorsque le syndicaliste chercheur est face à un problème. Les cas présentés, bien qu'étant de nature plutôt académique font partie des éléments de base de la boîte à outils de tout chercheur.

### **Travail de groupe 1**

Dans le cadre de l'éducation primaire de qualité pour tous en 2015, le Ministère des Enseignements primaire, secondaire et de l'Alphabétisation en collaboration avec les organisations des Nations Unies chargées de l'éducation, initie un séminaire sur le thème : l'Education de Qualité Pour Tous en 2015 : Etat des lieux et perspectives.

Le syndicat National des Enseignants dont vous êtes membre a été invité à participer à ce séminaire et à présenter une communication sur le thème : les enseignants du primaire et l'éducation de qualité pour tous en 2015 : mythe ou réalité.

Les termes de référence sur le thème précise qu'un accent devrait être mis sur :

- Les conditions de travail et de vie des enseignants ;
- Les conditions de vie et de travail des élèves ;
- Le niveau des acquisitions des élèves ;
- Les indicateurs de l'EPT liés à la qualité de l'éducation ;
- Les leçons et les perspectives.

Vous faites partis de l'équipe chargée de rédiger la communication. On vous demande d'élaborer et de présenter un plan détaillé de la communication.

### **Travail de groupe 2**

Suite à la dégradation des conditions de vie et de travail des populations laborieuses, le syndicat dont vous faites partie est sollicité pour participer à un forum national pour réfléchir sur la situation des travailleurs et faire des propositions concrètes de sortie de la crise.

Dans ce cadre, votre centrale vous demande d'élaborer un projet sur le thème : la contribution de la Fédération des Syndicats Indépendants des Enseignants et des personnels de la Santé à la sortie de la crise. On vous demande plus précisément de :

- 1)- Préciser le titre du thème à traiter ;
- 2)- Exposer le contexte et justifier l'actualité et la pertinence du thème ;
- 3)- Présenter les objectifs de l'étude ;
- 4)- Présenter une revue documentaire et bibliographique permettant de traiter le thème ;
- 5)- Elaborer la méthodologie de réalisation de l'étude ;
- 6)- Exposer les résultats attendus ;
- 7)- Identifier les bénéficiaires de l'étude ;
- 8)- Donner le chronogramme des tâches à accomplir dans la réalisation du projet ;
- 9)- Evaluer le budget nécessaire pour réaliser l'étude ;
- 10)-Indiquer la procédure de validation et les moyens de diffusion et de dissémination de l'étude.